

# **Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

## ***Énoncé de mission***

*Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.*

## **UNE PREMIÈRE CANADIENNE : AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE D'ACCÈS DE CONCEPTION UNIVERSELLE À L'ENTRÉE PRINCIPALE DU PALAIS LÉGISLATIF DU MANITOBA**

### **Rapport annuel 2007-2008**

*On peut consulter la version anglaise à [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)  
English version available at [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)*

### ***Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.***

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique semblable. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

### ***Services de base de l'ACP***

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : Prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

### **Consultation en réadaptation**

Des services de consultation professionnels aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

### **Coordination des services**

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

### **Services d'orientation professionnelle et d'emploi**

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

### **Soutien des pairs**

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à adopter pour encourager les autres et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

### **Services de représentation communautaire**

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur la définition et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

### **Services d'information**

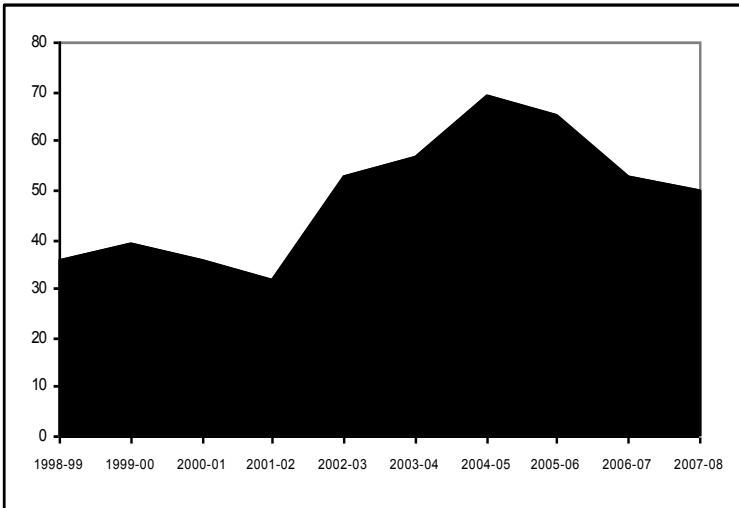
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, assureurs et gouvernements.

## ***Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?***

En quelques mots, une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. Ce tissu ne peut pas normalement se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne **paraplégique** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne **tétraplégique** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

## ***Nouveaux blessés médullaires***



50 nouveaux blessés médullaires ont été dirigés vers l'ACP entre le 1<sup>er</sup> avril 2007 et le 31 mars 2008. Parmi ceux-ci :

- 25 présentaient une lésion d'origine traumatique, 25 une lésion d'origine non traumatique;
- 28 étaient des paraplégiques, 22 des tétraplégiques;
- 16 présentaient une lésion complète, 34 une lésion incomplète;
- 15 étaient âgés de 35 ans et moins, 35 de plus de 35 ans;
- 34 étaient des hommes, 16 des femmes;
- 41 patients étaient des non-Autochtones, 9 des Autochtones\*.

## ***Produits - Services à la clientèle***

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessous sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 10 037 prestations de services à 538 clients en 2007-2008.

### ***Tableau – Services à la clientèle***

| <b>Type de service</b>                   | <b>Nombre de services fournis</b> | <b>% de l'ensemble des services fournis</b> |
|--|-----------------------------------|---|
| Hébergement                              | 577                               | 5,75  |
| Besoins particuliers de certains clients | 3                                 | 0,03  |
| Éducation (orientation professionnelle)  | 830                               | 8,27  |
| Emploi (orientation professionnelle)     | 872                               | 8,69  |

|  |               |            |
|--|---------------|------------|
|  |               |            |
| Offre de matériel et de fournitures  | 597           | 5,95       |
| Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes | 206           | 2,05       |
| Services d'ordre financier   | 524           | 5,22       |
| Santé et mieux-être  | 2 257         | 22,49      |
| Questions juridiques   | 79            | 0,79       |
| Récréation et loisirs  | 64            | 0,64       |
| Sexualité  | 27            | 0,27       |
| Aide à la vie autonome   | 122           | 1,21       |
| Transport  | 137           | 1,36       |
| Coordination des services généraux et assurance de la qualité                | 3 742         | 37,28      |
| <b>TOTAL</b>   | <b>10 037</b> | <b>100</b> |

### ***Produits - Services d'information***

George Tataryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- *Accès total* (revue de l'ACP nationale).
- *Life After Spinal Cord Injury*, guide et ouvrage de référence inspirés de la publication *Vivre après une blessure médullaire* de l'Association des paraplégiques du Québec.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles et vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.
- STEP-UP – Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression

## ***Produits — Représentation communautaire***

En plus des activités ordinaires de ses services à la clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire en 2007-2008 :

- fourniture de données statistiques pour l'étude de recherche de l'Université de Calgary sur les coûts cachés de la déficience;
- participation au comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité;
- leadership au sein de l'équipe responsable de l'alliance Solutions in Motion de la Fondation Rick Hansen;
- participation aux groupes de travail du ministère des Services à la Famille et du Logement chargés de l'examen des plans d'affaires et de l'examen des politiques;
- participation active à une équipe sur les traumatismes médullaires ayant pour mandat de sensibiliser davantage la population aux problèmes de santé actuels des blessés médullaires;
- prestation de ressources à des organismes communautaires, des particuliers, des entreprises et des organismes auxiliaires;
- désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- participation à l'évaluation du programme Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH);
- participation au Prix d'accessibilité de la Ville de Winnipeg;
- participation au comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées;
- participation au comité consultatif sur la politique relative au service de transport Handi-Transit;
- participation au comité consultatif sur les permis de stationnement;
- participation au comité d'orientation de la mobilité en fauteuil roulant de l'ORSW;
- participation au comité de la planification stratégique du traitement des plaies de l'ORSW;
- participation au conseil d'administration de l'organisme Ten Ten Sinclair Housing Inc.

## ***Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)***

Ron Burky – directeur général

Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation, B.Sc., B.Serv.Soc., agente de réadaptation agréée, CCRC

Adrienne Conley – adjointe de direction

Roslyn Dooley – agente comptable

Greg Winmill\* – agent de réadaptation agréé, conseiller en réadaptation

Maria Cabas – conseillère en réadaptation

Liz Lobban\* – conseillère en réadaptation

Alan Schultz\* – technicien en réadaptation

Val Reith – conseiller en réadaptation / éducateur en matière de santé

Ramona Santos-Fearn – conseillère en réadaptation

## ***Rapport du président et du directeur général***

Conformément à une longue tradition de gestion financière prudente, l'Association a terminé l'exercice financier en bonne situation financière. Grâce à l'annonce, plus tôt dans l'année, d'un financement additionnel pour des projets précis, nous pourrions offrir davantage de services à nos clients et clientes.

Au cours de la dernière année, nos efforts de mise en œuvre des trois initiatives stratégiques de l'Association ont été couronnés de succès. D'abord, au début de l'année, la présence de l'Association a été remarquée lors de l'annonce de financement faite par le premier ministre Doer au palais législatif, en compagnie de Rick Hansen. La réalité, c'est qu'à l'heure actuelle nous avons tendance à être discrets dans la poursuite de notre mission. Dans le contexte actuel où l'on constate un nombre grandissant de demandes de soutien financier, nous devons travailler de manière efficace afin de faire connaître nos besoins auprès des organismes de financement. Ensuite, au chapitre des services offerts, nous augmenterons cette année le nombre de conseillers au sein de notre équipe de réadaptation. Enfin, nous demeurons fermement engagés à valoriser le professionnalisme, à la fois dans l'ensemble de l'Association et parmi les membres de l'équipe de conseillers et conseillères, et ce, alors même que nous cherchons à augmenter le niveau des services que nous offrons.

Ce qui anime l'ACP du Manitoba, c'est à la fois un alliage de passion et d'engagement. Sans engagement, il n'y a pas d'action, et sans passion, il n'y a pas de résultats. Nous rendons hommage à ceux et celles qui sont animés de ces deux composantes clés de notre association. Notre personnel n'a pas d'égal pour ce qui est des efforts qu'il déploie pour le mieux-être de notre clientèle et le succès de notre association. Sans les habiletés particulières, l'expertise et les efforts inlassables des membres de notre personnel, notre association n'existerait tout simplement pas.

Les bénévoles généreux qui se dévouent pour l'Association sans autre récompense que la satisfaction du travail accompli contribuent également de manière essentielle au succès de notre association et nous les en remercions de tout cœur. Ils occupent vraiment une place essentielle au sein de notre association et nos activités.

Notre conseil, composé de bénévoles, joue un rôle important dans la vie de l'Association. En tant que président de l'Association et de son conseil d'administration, c'est pour nous une leçon d'humilité que de nous retrouver autour de la table avec un groupe de personnes aux connaissances étendues, douées d'une grande sagesse et d'une vaste expérience, sans faire mention de leur dévouement et leur générosité.

Nous remercions chaleureusement les membres du conseil d'administration dont le mandat prend fin cette année pour leurs années de dévouement et de service. Vous allez nous manquer et soyez assurés que votre contribution a été et continuera d'être valorisée.

*Voici quelques points saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :*

- Confiance du gouvernement du Manitoba envers l'Association, laquelle a été désignée pour gérer la subvention de 3 millions de dollars que le gouvernement s'est engagé à débloquer au cours des cinq années à venir. Ces fonds serviront à appuyer la recherche sur les lésions médullaires et la prestation de services aux personnes médullolésées du Manitoba. L'ACP travaillera en collaboration avec la Fondation Rick Hansen et divers intervenants du Manitoba à l'élaboration et la mise en œuvre de cette initiative de financement.
- Mise en œuvre du programme pilote *Stakeholder Training and Education for Pressure Ulcer Prevention (STEP UP)*, d'une durée de deux ans. Au moyen de la mise en œuvre de ce programme communautaire de sensibilisation à la santé et de motivation des personnes médullolésées, ce projet répond aux besoins immédiats de personnes à risque élevé de développer des plaies de lit.
- Accroissement du personnel afin de mieux répondre aux nombreuses demandes de services.

L'ACP (Manitoba) continuera de circonscrire les préoccupations majeures qui touchent les personnes médullolésées et d'y répondre. L'Association continuera de consulter diverses personnes de la communauté et de collaborer avec celles-ci en vue de répondre aux besoins actuels et futurs, dont entre autres :

- Veiller à préciser clairement les rôles et les responsabilités des divers intervenants et travailler de concert avec les personnes et entités concernées de la société à l'élaboration de programmes, de services et de projets de recherche pour répondre aux besoins prioritaires des personnes médullolésées du Manitoba.
- Participation continue à l'élaboration d'initiatives de traitement et de prévention des plaies de lit.
- Augmentation du personnel chargé de la prestation des services et expansion des sources de financement, afin de répondre à la demande croissante de services.
- Continuer à fournir avis et conseils à l'Office régional de la santé de Winnipeg quant au projet de transfert de l'unité des soins offerts aux personnes médullolésées, située à l'heure actuelle à l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé au Centre, au centre de santé Riverview.
- Élaboration de la planification stratégique opérationnelle, en vue de l'utilisation efficace des ressources actuelles de l'ACP et du respect des priorités pour l'avenir.

De plus en plus d'organismes sont à la recherche de soutien et de financement pour les aider à atteindre leurs objectifs et répondre à leurs besoins. Nous avons la chance de

pouvoir compter sur des particuliers et des organismes qui nous soutiennent fidèlement dans nos efforts pour obtenir les ressources nécessaires à la prestation de nos services.

Nous espérons que ces quelques mots de remerciement manifestent au moins en partie notre sincère appréciation de la contribution de tout un chacun. De beaux défis et des perspectives prometteuses se dessinent à l'horizon, et nous avons constitué une équipe remarquable de personnes pour nous aider à bien relever ces défis.

— *John Wallis et Ron Burky*

### ***Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) en 2007-2008***

Art Braid\* – *comité de direction*

Andrew Carrier

Corrine Deegan\*

George Dyck\*

D<sup>re</sup> Karen Ethans

Ed Giesbrecht – *vice-président*

Jeannette Gougeon

Ernie Hasiuk

Bill Neill

Rudy Niebuhr – *comité de direction*

Harvey Pollock

Leonard Steingarten\* – *trésorier*

Debbie VanEttinger

Lynda Walker

John Wallis – *président*

John Wyndels\*

JoAnn Young

*\*paraplégique ou tétraplégique*

### ***Recherche***

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.



## **Rapport des vérificateurs**

### **Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, ainsi que des recettes, des dépenses, de l'actif et du passif nets ont été établis à partir des états financiers complets de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2008 et pour l'exercice clos à cette date. Dans notre rapport du 2 juin 2008, nous avons formulé une opinion avec réserve sur ces états financiers, étant donné que nous n'avons pas été en mesure de confirmer l'intégralité des revenus provenant de dons. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Association. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Comme ces états financiers condensés sont, du fait de leur nature, un sommaire, ils ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats du fonctionnement et les flux de trésorerie de l'Association, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

DELOITTE & TOUCHE LLP  
Comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba)  
Le 2 juin 2008

***Canadian Paraplegic Association (Manitoba) Inc.***  
***Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)***  
***États financiers sommaires***  
***au 31 mars 2008***

### ***Situation financière***

|                 | <u>2008</u>                   | <u>2007</u>            |
|-----------------|-------------------------------|------------------------|
| <b>Actif</b>    |                               |                        |
| Encaisse        | <b>176 778 \$</b>             | 122 071 \$             |
| Comptes clients | <b>121 251 \$</b>             | 45 616 \$              |
| Immobilisations | <b>10 066 \$</b>              | 21 756 \$              |
|                 | <hr/> <b>308 095 \$</b> <hr/> | <hr/> 189 443 \$ <hr/> |

**Passif et actif net**

|   |                   |            |
|---|-------------------|------------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer | <b>9 610 \$</b>   | 12 083 \$  |
| Indemnités de vacances à payer          | <b>24 094 \$</b>  | 35 139 \$  |
| Recettes reportées                      | <b>84 861 \$</b>  | 23 430 \$  |
| Fonds détenu en fiducie                 | <b>51 722 \$</b>  | —          |
| Actif net                               | <b>137 808 \$</b> | 118 791 \$ |
|   | <b>308 095 \$</b> | 189 443 \$ |

**Recettes, dépenses et actif net**

|  | <u>2008</u>       | <u>2007</u> |
|--|-------------------|-------------|
| <b>Recettes</b>  |                   |             |
| Subventions et recettes prévues aux contrats   |                   |             |
| Province du Manitoba   | <b>252 600 \$</b> | 247 600 \$  |
| Santé Canada   | <b>82 500 \$</b>  | 76 638 \$   |
| Centraide Winnipeg   | <b>117 150 \$</b> | 114 853 \$  |
| Office régional de la santé de Winnipeg  | <b>56 027 \$</b>  | 56 027 \$   |
| Commission des accidents du travail  | <b>20 000 \$</b>  | 20 000 \$   |
| Subventions de projet du Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques       | <b>3 958 \$</b>   | 20 944 \$   |
| Manitoba Opportunities Fund Ltd.   | <b>41 297 \$</b>  | 14 838 \$   |
| Manitoba Paraplegia Foundation Inc.  | <b>26 458 \$</b>  | 23 249 \$   |
| Winnipeg Foundation  | <b>—</b>          | 18 000 \$   |
| Fondation Rick Hansen  | <b>16 485 \$</b>  | 2 669 \$    |
| Programme STEP-UP  | <b>33 376 \$</b>  | —           |
|  | <b>649 851 \$</b> | 594 818 \$  |
| Services rémunérés – SAPM et autres  | <b>11 663 \$</b>  | 12 048 \$   |
| Divers   | <b>44 019 \$</b>  | 97 871 \$   |
| Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci | <b>71 454 \$</b>  | 63 568 \$   |
| <b>Total des recettes</b>  | <b>776 987 \$</b> | 768 305 \$  |
| <b>Dépenses</b>  |                   |             |
| Amortissement  | <b>14 873 \$</b>  | 18 819 \$   |
| Programme des services de réadaptation   |                   |             |
| Salaires et dépenses   | <b>516 054 \$</b> | 494 649 \$  |
| Aide professionnelle   | <b>71 454 \$</b>  | 63 568 \$   |
| Programme de représentation et d'information   | <b>155 589 \$</b> | 151 187 \$  |
| <b>Total des dépenses</b>  | <b>757 970 \$</b> | 728 223 \$  |
| Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation                                       | <b>—</b>          | 26 541 \$   |

|  |                   |            |
|--|-------------------|------------|
| Excédent des recettes sur les dépenses | <b>19 017 \$</b>  | 13 541 \$  |
| Actif net au début de l'exercice       | <b>118 791 \$</b> | 105 250 \$ |
| Actif net à la fin de l'exercice       | <b>137 808 \$</b> | 118 791 \$ |

*Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.*

### ***Rapport du trésorier***

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association a continué d'équilibrer son budget et que l'exercice 2007-2008 s'est terminé par un excédent de 19 017 \$ des recettes sur les dépenses.

Dans l'ensemble, le *total des recettes* s'est accru de 8 000 \$. Trois subventions importantes ont contribué à cette augmentation : 16 485 \$ de la Fondation Rick Hansen (Rouler vers demain), 41 297 \$ du Manitoba Opportunities Fund Ltd. et 33 376 \$ du Programme STEP-UP de Santé Manitoba. Deux sources de financement n'ont pas été renouvelées en 2007-2008 : la marche Walk 'n Roll de Brandon et le banquet du 60<sup>e</sup> anniversaire, lesquels avaient rapporté respectivement 26 000 \$ et 23 000 \$ en 2006-2007. D'autres variations mineures dans le financement rendent compte de la différence.

Les dépenses ont augmenté de 25 000 \$, en raison surtout d'une augmentation des salaires et des avantages sociaux. Le reste des dépenses est demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, donateurs et membres pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agente comptable, Roslyn Dooley, et Gord Swaine, membre du personnel de soutien, de leur dévouement et assiduité au travail, de même que Gabriella Zaporozan, Anna Isabel Ulla du cabinet Deloitte & Touche LLP qui ont préparé avec soin nos états financiers vérifiés.

*- Leonard Steingarten, trésorier*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- *Bradley Boisselle*
- *Fred Boyko*
- *Arthur Braid*
- *Canadian Linen and Uniform Service*
- *George Murphy*
- *Brian Ouellette*
- *Kristi Peters*
- *David Prasol*

- *Randy Colbert*
- *Corrine Deegan*
- *D<sup>e</sup> Karen Ethans*
- *Keith G. Collins Ltd.*
- *Randy Komishon*
- *Beryl Maguire*
- *Barbara Milward*
- *Arnold et Orpha Schryvers*
- *George Silar*
- *Arthur Summers*
- *Harold Swalwell*
- *Jean Wenzoski*